



Genève, le 13 janvier 2006

**DOUANE DE BARDONNEX:
ATMB ET LE CANTON DE GENEVE, SUR PROPOSITION DU COMITE REGIONAL FRANCO-
GENEVOIS (CRFG) ET AVEC LA PARTICIPATION DE LA CONFEDERATION ET DE LA
COMMUNE DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS CREENT UNE VOIE SUPPLEMENTAIRE POUR
LA FLUIDITE DU TRAFIC**

Du 18 janvier à mi avril* 2006, ATMB effectuera des travaux pour créer une troisième voie supplémentaire sur la plateforme douanière de Bardonnex côté France. Lancés depuis début décembre côté Suisse, ces travaux permettront d'accroître la fluidité et la sécurité du trafic en augmentant les capacités de passage de 30 % dans chaque sens de circulation. Ce chantier est cofinancé à hauteur de 307 000 euros TTC par ATMB et la commune de Saint-Julien-en-Genevois côté français, et par le Canton de Genève et la Confédération (qui en finance le 75%) pour un montant de 463 000 euros TTC côté suisse. Pour limiter au maximum la gêne des clients frontaliers, les travaux sur le côté français débuteront le matin après 9 heures et s'achèveront avant 16 heures.

UN CHANTIER PILOTE PAR LE CANTON DE GENEVE ET PAR ATMB

Réalisée en concertation avec les élus des communes frontalières et coordonnée dans le cadre du Comité Régional Franco-Genevois (CRFG), la création d'une troisième voie a pour objectif de fluidifier le trafic sur l'autoroute. Cette solution permettra également de sécuriser la circulation en supprimant les remontées récurrentes de bouchons sur l'A40 et les reports de trafic sur les douanes de campagne et les réseaux routiers secondaires.

Les travaux permettront d'augmenter la capacité de passage de la douane de 30 % en répartissant sur trois voies dans chaque sens, au lieu de deux aujourd'hui, un trafic de 2 700 véhicules par heure en période de pointe. Ces voies seront séparées par des îlots intégrant des parkings pour arrêter les véhicules en toute sécurité lors des formalités de contrôle.

Programmé du 18 janvier 2006 à mi avril* 2006, les travaux se dérouleront de la façon suivante :

- **Du 18 janvier au 03 février** : démolition des îlots et cabines dans le sens France - Suisse et élargissement des voies dans le sens Suisse - France.
- **Du 06 au 24 février** : préparation des réseaux secs et humides (fibres optiques, énergie, pluvial et eaux usées).
- **Du 1^{er} au 31 mars** : construction de nouveaux îlots, élargissement des voies et revêtement de chaussée dans le sens France - Suisse. La circulation pourra être, ponctuellement, restreinte sur une seule voie entre 9h00 et 15h30.
- **Avril** : travaux de finitions.

Lancés début décembre, les travaux côté Suisse s'achèveront en même temps que le chantier côté France.

Ce chantier bénéficie de la participation de la commune de Saint-Julien-en-Genevois et est financé par ATMB à hauteur de 307 000 euros TTC pour les travaux de génie civil côté français. Les travaux de génie civil (côté Suisse) et de signalisation (côtés Suisse et côté France) sont financés par la Confédération et le Canton de Genève pour un montant total de 463 000 euros.

* En cas d'intempéries, les travaux pourraient s'échelonner sur plus de 3 mois.

ADAPTER L'INFRASTRUCTURE À UN TRAFIC DE 2 700 VEHICULES PAR HEURE AUX HEURES DE POINTE

Située sur l'A401, la douane de Bardonnex est un lieu stratégique de passage entre l'Autoroute Blanche et le réseau autoroutier suisse. Le trafic ayant fortement augmenté depuis l'ouverture de la douane en 1991, la largeur et la répartition des deux voies de circulation, dont l'une réservée aux frontaliers, ne sont plus adaptées aux pics observés aux heures de pointe du matin ou du soir.

UNE PRIORITE : REDUIRE AU MAXIMUM LA GENE DES CLIENTS PENDANT LE CHANTIER

Pour réduire la gêne occasionnée, les horaires du chantier ont été aménagés en dehors des heures de passage des frontaliers : après 9 heures dans le sens France - Suisse et avant 16 heures dans le sens Suisse - France. Ainsi, les capacités actuelles de la plateforme ne seront pas réduites aux moments de fort trafic.

Les usagers seront tenus informés des conditions de circulation en temps réel, grâce aux messages délivrés par les panneaux lumineux sur l'autoroute et à chaque bretelle d'accès, par la radio FM107.7 et sur le site www.atmb.net. 10 000 dépliants d'information seront également diffusés aux usagers circulant sur l'autoroute les 16 et 17 janvier 2006.

Contacts Presse (photos disponibles sur demande), côté France:

Muriel Della Mea – Porteur d'Image pour ATMB – Tél. : 04 50 33 98 50 ou 06 86 73 90 04 –
muriel.della.mea@porteur-d-image.com (www.atmb.net)

Contact Presse (photos disponibles sur demande), côté Suisse:

Marie-Pierre Zwahlen – Chargée de Communication – Département du territoire (DT) – Tél. : 022 327 46 50 –
marie-pierre.zwahlen@etat.ge.ch